

AVANT-PROPOS

Depuis plus de deux ans maintenant, je fais la promotion d'une stratégie politique internationale qui devrait inclure la notion de sécurité humaine. La nature changeante des conflits violents et l'intensification de la mondialisation placent de plus en plus l'individu au cœur des affaires mondiales. Sous l'effet de ces changements, la sécurité de l'individu — c'est-à-dire la sécurité humaine — devient un nouvel étalon de mesure de la sécurité mondiale et imprime une nouvelle impulsion à l'action internationale.

Comme c'est souvent le cas dans l'établissement des politiques gouvernementales, la pratique a précédé la théorie. La communauté internationale a accordé un formidable appui aux efforts en faveur d'une sécurité humaine accrue, y compris la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel et le Traité de Rome instituant la Cour criminelle internationale. Comme la notion de sécurité humaine gagne du terrain, il convient de préciser ce qu'au juste elle signifie.

L'objectif du présent énoncé conceptuel consiste à fournir une définition de la sécurité humaine, à présenter les raisons qui justifient une orientation axée sur la sécurité humaine et à éclaircir le rapport de cette dernière avec la sécurité nationale et le développement humain. Bien entendu, il est essentiel que le concept de sécurité humaine soit largement accepté dans le public.



Lloyd Axworthy
Ministre des Affaires étrangères
Ottawa, Canada
le 29 avril 1999